



Edito

Anticipation... Efficacité... Bonne Gestion... Ecoute des agents... Tant de concepts, si louables, qui restent pourtant trop souvent lettre morte dans les services de la DDFIP 47.

Des géomètres à l'équipe de renfort en passant par les services de direction et l'ensemble des services de gestion ou de contrôle, qui n'a jamais du faire face au manque de communication de sa hiérarchie et/ou à une armée mexicaine de supérieurs qui n'osent pas prendre de décisions ? Qui ne s'est jamais retrouvé livré à lui-même face à ses tâches ? Tous les agents savent-ils à quel chef s'adresser ? Qui n'a jamais reçu de consignes contradictoires d'une semaine sur l'autre ?

Heureusement, le comité rédactionnel du Casse Noisettes a su anticiper et a gardé le sourire pour vous proposer ce cinquième numéro, qu'on espère aussi efficace que bien géré. Quoi qu'il en soit, nous restons à votre écoute !

Et nous vous souhaitons bien sûr d'excellentes vacances d'été !

Sommaire

Page 1:

l'édito.
Accueil physique ...
Réalité virtuelle à la DGFIP

Page 2:

Parcours du combattant.
Accueil fiscal à la Poste ?
GFA de Villeneuve ...

Page 3:

On a fait un rêve !
Danger pour tous ...
Com' direction locale
Cadastre: y a-t-il un pilote ...

Page 4:

SPF- Enregistrement
Nouveau Président ?
CSG retraités
Les noisettes sur le gâteau ...

Rappel : vous avez un problème ? Une revendication ? Une suggestion ? Des doléances ? Que vous soyez syndiqué(e) ou pas, n'hésitez pas à en faire part aux membres de la CGT que vous côtoyez sur vos sites professionnels, ou laissez nous un message sur: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil physique ou téléphonique : des fonctions risquées.

Les collègues en place à l'accueil physique et téléphonique, quel que soit le service, connaissent bien ces risques.

Un usager râleur, impatient, arrogant, méprisant, insultant... : et des mots qui dérapent, inacceptables à l'encontre des représentants du service public.

Si notre administration réagit (à condition que les faits soient signalés...), n'hésitez pas également à contacter la section CGT, et ce même si vous n'êtes pas adhérents !

Nous serons là pour vous écouter, vous soutenir, et nous assurer que l'administration fait le nécessaire en réaction aux faits auxquels vous êtes confrontés.

Un seul mot d'ordre : ne restez pas seul(e)s face aux incivilités !



En cas de crise, **FROISSE** ce bon
RAGEUSEMENT et **LANCE-LE** le plus
loin possible !!!

La réalité virtuelle à la DGFIP

La revue « l'essentiel », outil de ~~propagande~~ communication de notre administration préférée, mettait récemment la réalité virtuelle à l'honneur.

Imaginons un cas pratique dans nos services : un agent d'accueil projeté dans un bureau virtuel, avec le casque sur les yeux et des écouteurs, observe autour de lui la nouvelle réalité qui l'entoure. Un coup d'oeil dans la caisse ? Plus d'espèces, c'est interdit !

L'agent cherche du regard les usagers ? Il n'y en a plus, ils sont tous sur Internet, la nouvelle planète créée par Cap Numérique ! Il tend l'oreille pour entendre ses collègues ? Tous partis, les postes ont été supprimés. Il regarde les murs ? Disparus également, son service n'existe plus !

Tout est désormais centralisé au chef lieu du département proche ou non de votre domicile...



A quand une réalité virtuelle enthousiasmante ?

LA VIE DES SERVICES

AGENTS MOBILES : parcours du combattant ?

"Carpe Diem" ou "Profite du jour présent". Telle pourrait être la devise d'un agent itinérant dans le département. Qu'il soit ALD ou EDR, sa vie est rythmée selon les desideratas du Grand Manitou.

"Engagez-vous...vous verrez du pays" Comme un bon militaire, il obéit à l'ordre donné. Il prend son paquetage et file vers sa nouvelle mission (qui est en général, celle qui ne lui était pas affectée en premier lieu). Une fois sur zone, pas ou prou de consignes, il se doit de se débrouiller seul (comme souvent). Bien que simple exécutant, il sait s'adapter en tout milieu. C'est sa force.

Malgré cette étiquette collée sur le casque, le soldat pense...beaucoup même. Il estime que les décisions imposées ne sont pas toutes valables, que parfois ses missions ne correspondent pas du tout à ses domaines de compétence. Malgré sa bonne volonté, il ne peut réaliser des miracles en permanence. L'envoyer sur un champ de mines pour le sécuriser sans formation au préalable, c'est impensable mais pourtant, ça se fait.

Il prend son courage à deux mains, lit des manuels.... écrit son testament...par précaution.

Quand ça sent trop le roussi, il contacte vainement son QG...et quand il l'a en ligne, on lui fait comprendre qu'il n'aurait pas dû agir ainsi car de nouvelles instructions ont été dictées. Ha !! Mais si la communication avait été meilleure, il aurait évité ces erreurs.

Que dire ? Que faire ? rien...comme d'habitude, il s'acclimate à ce changement et fait face, une fois de plus, avec bravoure à l'adversité et à l'inattendu.

Fait-il cela pour le mérite ? Non, il n'est pas dupe de ce point.

Pour une meilleure solde ? Impensable. Et pourtant, certains soldats mériteraient une contribution supplémentaire, au vu des kilomètres parcourus.

Alors pour quoi ? Par conscience professionnelle qui reste intacte en dépit des évolutions négatives de son métier.



Moins d'accueil dans les postes comptables ? Plus d'accueil dans les agences postales !

Ce n'est plus un secret pour personne : depuis de nombreuses années, la politique menée par la DGFIP a eu pour conséquence la fermeture de bon nombre de postes comptables, portant atteinte au maillage territorial de nos services et à un accès égalitaire aux services publics.

Heureusement, nos cadres supérieurs de la Direction Générale, grassement payés pour « réfléchir » en faisant chauffer leurs neurones, ont dégainé une riche idée dans la note du 13 février 2017 : l'accueil tarifé dans les MSAP (maisons de services d'accueil du public) postales ! Autrement dit : un accueil fiscal de proximité dans les agences postales en déshérence, que le Directeur Général de la Poste souhaite rentabiliser.

Vous ne rêvez pas ! Dans un avenir proche, pour la « modique » somme de 50 € H.T par demi-journée, les agences postales pourront accueillir un accueil fiscal : 1^{er} niveau avec un animateur de la MSAP, ou second niveau, avec des permanences d'agent de la DGIP ! Une mesure qui, si elle voit le jour, confirmera la volonté de l'État de brader les services publics aux entreprises.
Une affaire à suivre de très près...



Améliorer les services... ou chercher à les détruire ? L'exemple du Gestionnaire de file d'attente de Villeneuve sur Lot...

Vouloir améliorer l'organisation des services est une démarche louable de la part de nos services de direction. Dans cette optique, organiser des groupes de travail peut être une démarche pertinente... à condition d'écouter (et de prendre en considération) les avis des agents, en première ligne face aux diverses problématiques !

L'exemple du GFA de Villeneuve sur Lot est éloquent : par le passé, des tickets distribués par l'agent en poste à la banque d'accueil assuraient une gestion fluide et pertinente de l'accueil. Mais ça, c'était avant !

Désormais, les usagers doivent être autonomes, et choisir leur ticket eux même. Mais comment savoir qu'il faut choisir « professionnel » pour un quitus de véhicule quand on est un particulier ? Pourquoi choisir « particulier » quand on vient juste déposer ou récupérer un document, et qu'on se retrouve à faire la queue avec des usagers venant pour des questions plus ou moins complexes ?

Encore une fois la preuve que la machine ne peut remplacer l'humain, et que rien ne vaut un accueil et un service public « physique ».

Tant que nous y sommes, nous pouvons imaginer un nouveau GFA, qui aurait le mérite d'éviter l'hypocrisie.

Avec 3 choix possibles :

- 1) Allez sur internet !
- 2) Rentrez chez vous, on ne veut plus vous voir à l'accueil !
- 3) Rendez vous à la Poste ! (voir ci-joint)

On a fait un rêve !

Invités surprises !

Les réunions de travail de la section CGT, souvent studieuses, peuvent aussi être l'occasion de partager des moments de convivialité. Comme en atteste cette photo, nous avons pu compter sur la présence de Sire et Guyot, que nous avons accueilli avec plaisir, une fois n'est pas coutume.

Sire, plus pétillante que jamais, et Guyot, fruité et sucré, ont su se combiner mieux que jamais pour apporter l'ambiance festive et chaleureuse qui nous manquait.

Attention quand même : à consommer avec modération !



REPRESENTATION DU PERSONNEL EN DANGER DANS LE DEPARTEMENT

Par manque de personnel ou d'organisation au sein des services, de plus en plus de représentants des personnels ou militants syndicaux ne peuvent pas s'absenter afin de préparer ou d'assister à certaines instances paritaires ou réunions. Même s'il s'agit encore d'un droit, ces représentants des personnels sont également des agents de la DGFIP et ont aussi une conscience professionnelle. Devant le diktat de l'administration, bien souvent ils privilégient leurs missions.

Mais alors, QUEL AVENIR POUR LA REPRESENTATION PARITAIRE ?

Mais alors, QUEL AVENIR POUR LA DEFENSE DE VOS DROITS ?

Vous Avez dit Com' ? Non, là ce n'est pas un rêve ...

La communication dans nos services laisse une fois de plus à désirer : ainsi, la décision d'ouvrir exceptionnellement la Cité Administrative d'Agen au public un mercredi après midi n'a été communiquée oralement qu'à nos collègues en service civique. **Merci à eux d'avoir prévenu le reste des équipes ! En espérant que la hiérarchie n'ait pas perdu sa langue...**

*L'entreprise s'accommode
assez bien des erreurs
de management.*

Les collaborateurs, moins.



Cadastre : y a-t-il un pilote dans l'avion?

Depuis plus de 15 ans, en matière de cadastre, les consignes sont claires pour les géomètres cadastraux. Et elles vont le moins de temps possible aux activités fiscales. Cela se traduit dans les faits par une activité fiscale des géomètres réduite à zéro, ou presque.

Peu importe que les bases de la fiscalité locale se dégradent. Peu importe que les agents des bureaux (CDIF, SIP) aient grand besoin de l'aide des géomètres, et encore plus dans un contexte de suppressions d'emplois. Peu importe que les géomètres puissent résoudre certaines questions ou certains contentieux en quelques minutes, grâce à leur connaissance du terrain. Peu importe que les géomètres, interlocuteurs privilégiés des collectivités locales, soient écartés des commissions communales des impôts directs. Peu importe que les collectivités locales demandent de plus en plus à réviser leurs bases, quitte à passer par des entreprises privées. Les services qui affichent une

très faible activité fiscale sont montrés en exemple. Et malheur à ceux qui consacrent trop de temps à cette tâche, ils seront pointés du doigt au niveau de l'inter-régions. Le Lot et Garonne n'y a pas échappé et combien de géomètres, vilains petits canards !

Et Cependant, le 5 mai 2017, coup de théâtre ! Lors d'un groupe de travail présidé par le Directeur Général en personne, un revirement total est annoncé ! Pour résumer, les bases fiscales étant désormais trop altérées, ce serait priorité absolue au fiscal pour les géomètres. Et cette fois, c'est le plan cadastral lui-même qui serait laissé à l'abandon. La mise à jour du plan serait intégralement suspendue, jusqu'à nouvel ordre. Une mise à jour ultérieure est évoquée, avec des moyens plus modernes, comme les orthophotos (photos aériennes). Mais ces moyens n'ont pas fait leur preuve aujourd'hui, dans la majorité des cas et rien n'est précisé quand à leur future utilisation. On évoque une reprise de la mise à jour du plan à la fin du chantier de la RPCU-procédure de continuité territoriale du plan (qui n'interviendra probablement pas avant 10 ans ou plus !).

Pour la CGT, le « tout technique » posait problème, mais le « tout fiscal » questionne aussi. En effet, le plan cadastral est aujourd'hui utilisé par de très nombreux acteurs. On connaît son utilité fiscale et foncière. Et celui-ci n'a de valeur que s'il est régulièrement mis à jour. Suspendre la mise à jour pendant une longue période semble aberrant.

Pourtant en réalité, c'est simple, les géomètres du cadastre sont le plus « utiles » et efficaces quand ils partagent leur temps entre activité fiscale et mise à jour du plan, sur un secteur géographique bien déterminé. Les deux tâches sont extrêmement complémentaires et leur combinaison permet d'économiser un temps précieux. Dans un tel cas de figure, ils communiquent pleinement avec les services, améliorent la qualité des bases, jouent le rôle d'intermédiaire et de conseil auprès des mairies et des contribuables. Leur travail quotidien de conservation du plan, sur le terrain, apporte une plus-value évidente au niveau fiscal. Cet état de fait, a fait ses preuves.

Mais alors pourquoi cette politique du tout ou rien ? Difficile à dire. L'époque semble plus à la gestion de l'urgence permanente. On met de côté le service public rendu et son côté qualitatif. Le but est de montrer que l'on change tout, tout d'un coup, pour traiter les problèmes de façon radicale. On oublie ainsi les solutions modérées, même si elles sont plus efficaces, malheureusement...

Service Publicité Foncière-Enregistrement : Supprimer Plus de Fonctionnaires Encore !

Dans le prolongement de l'obligation Tél@ctes, il s'agit de poursuivre l'allègement des tâches des services chargés de la publicité foncière et de l'enregistrement (SPF-E) en lançant officiellement l'expérimentation du projet de l'accès des notaires au fichier immobilier dans sept départements, Il faut savoir que ce projet d'accès qui s'appelle une réquisition, va supprimer 35 à 40 % du travail des agents.

Conséquence : Expérimentation, Présentation Bilan favorable (évidemment), Généralisation, Départementalisation SPF
=> SUPPRESSION DE POSTES

Voilà bien une ligne, une règle morale (ou pas) que s'est fixée la Direction Générale des Finances Publiques !

Un Président jeune avec des vieilles idées !

En procédant à la création d'un ministère de l'action et des comptes publics, Emmanuel Macron a confirmé sa volonté d'effacement de la Fonction Publique et de soumettre toujours plus les politiques publiques, les services publics et leurs personnels aux politiques d'austérité.

Son programme, c'est 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires dont 70 000 au titre de la fonction publique territoriale et 50 000 au titre de la fonction publique de l'Etat.

C'est donc une nouvelle dégradation des conditions de vie au et hors travail des personnels y compris avec la restauration du jour de carence ou encore la mise en cause des régimes de retraite de la Fonction Publique. Sans compter la réforme du Code du Travail ... Avant celui du statut de la Fonction Publique ?

Nul doute que notre Grand Chef va appliquer à la lettre près les directives ministérielles ... Voir les devancer !



CSG sur le revenu des retraités "riches"

Si vous n'êtes pas concernés (pour le moment !)...merci de transmettre à des retraités "riches" de votre connaissance.

Si l'Assemblée nationale a une majorité "macronienne" renforcée sur ce point et sur d'autres par la droite classique) et si vous faites partie des retraités "riches" vous paierez 1,7% de CSG pour financer les baisses d'impôts sur le capital et sur les grandes fortunes.

Qu'est-ce que les retraités riches (au sens de Macron) ? Ceux qui ne figurent pas parmi les 40% de plus faibles retraites. Le seuil devrait se situer aux alentours de 1.200 € mensuels.

Pour une retraite de 1.200€ par mois, cela implique une ponction d'environ 250 € par an, pour une retraite de 1.500€ par mois, une ponction d'environ 312 € par an et pour une retraite de 2.000€ par mois, une ponction d'environ 408 € par an. Les autres prélèvements se calculent par une règle de trois ... Ces nouveaux prélèvements affecteraient beaucoup de revenus moyens voire plutôt faibles, des revenus de retraités déjà fortement écornés ces dernières années.

Les noisettes sur le gâteau

Si A représente le succès dans la vie, alors $A = X + Y + Z$.
X représente le travail,
Y représente le divertissement
et Z vous oblige à vous taire !! (Albert EINSTEIN)



Ensemble plus forts ... Rejoins la CGT :

Contacte, un militant de la section:

RAN d'Agen :

Patrice Martin	patrice.martin1@dgfp.finances.gouv.fr
Gilbert Sottill	gilbert.sottill@dgfp.finances.gouv.fr
Didier Midrouet	didier.midrouet@dgfp.finances.gouv.fr

RAN de Marmande-Tonneins :

Sandrine Gallego	sandrine.gallego@dgfp.finances.gouv.fr
------------------	--

RAN de Villeneuve :

Béatrice Grimal	beatrice.grimal@dgfp.finances.gouv.fr
Corinne Lambert	corinne.lambert1@dgfp.finances.gouv.fr

**Tu souhaites recevoir les infos
de la section CGT 47 ?**

Envoie nous ton autorisation via la messagerie :

Cgt-ddfp47@dgfp.finances.gouv.fr